

GROUPE 2 HERBICIDE

ARDEUR® WG

HERBICIDE

BLÉS
ORGES
SEIGLES
PRAIRIES

200 g/kg de
metsulfuron-méthyl (ISO)
Granulés à disperser
dans l'eau (WG)

250 G NET



RÉSERVÉ À UN USAGE
EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

lifescientific

ARDEUR® WG est un herbicide antidicotylédones de post-levée. Homologué sur un large spectre d'adventices entre 20 et 30 g/ha selon les cultures, il s'utilise sur blés, orges, seigle, prairies installées, jachères et cultures intermédiaires. (Voir détails à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. et EMB : Life Scientific Ltd. - Block 4,
Belfield Office Park, Beech Hill Road, DUBLIN 4 (Irlande)
Type d'action : Herbicide de post-levée (HRAC 2)

Formulation : **Granulés à disperser dans l'eau (WG)**
Composition : **200 g/kg (20 % p/p) de metsulfuron-méthyl (ISO)**

ATTENTION



ARDEUR® WG (N° d'A.M.M. : 2240555)

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Délai de rentrée : 24 heures.

P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur céréales d'hiver, prairie et jachère. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 : Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert :
0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

UFI : SMRY-GHVS-400A-JA2A

PREMIERS SOINS

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation, consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

Consulter ce livret avant toute utilisation.

RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

PROTÉGER DU GEL

Fiche de Données de Sécurité disponible sur :

www.quickfds.com.

Fabriqué en UE N° de lot et date de fabrication : voir emballage



Distribué par :
LIFE SCIENTIFIC FRANCE,
11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest

Une question sur ce produit ? N° vert :

0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)

www.lifescientific.com

GTIN 05391534945741



5 391534 945741 >
170200207803_V1

DESSCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le metsulfuron-méthyl (ISO) appartient à la famille des sulfonyles qui agit en tant qu'inhibiteur de l'ALS (HRAC 2).

Cette substance active agit sur l'enzyme ALS (acétolactate synthase) responsable de la synthèse de 3 acides aminés (valine, leucine et isoleucine). La division cellulaire est alors stoppée et la croissance des méristèmes s'arrête.

Le metsulfuron-méthyl (ISO) est véhiculé dans la plante par une double systémie, foliaire et racinaire.

Tableau des usages

Culture	Cible	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)	ZNT aquatique	ZNT plantes non-cibles
Désherbage							
Blé tendre (hiver et printemps) Blé dur (hiver et printemps) Triticale Epeautre	Dicotylédones	20 g/ha	1/an par culture et par parcelle	Entre BBCH 13 et 29* Application après la reprise de végétation	DAR F** (Max. BBCH 29)	5 mètres	5 mètres
		30 g/ha		Entre BBCH 30 et 39*	DAR F** (Max. BBCH 39)		
Orge (hiver et printemps)	Dicotylédones	20 g/ha	1/an par culture et par parcelle	Entre BBCH 13 et 29* Application après la reprise de végétation	DAR F** (Max. BBCH 29)		
		30 g/ha		Entre BBCH 30 et 39*	DAR F** (Max. BBCH 39)		
Seigle (hiver et printemps)	Dicotylédones	20 g/ha	1/an par culture et par parcelle	Entre BBCH 13 et 29* Application après la reprise de végétation	DAR F** (Max. BBCH 29)		
		30 g/ha		Entre BBCH 30 et 39*	DAR F** (Max. BBCH 39)		
Prairies installées (temporaires et permanentes)	Dicotylédones	20 g/ha	1/an	BBCH 20*	21 jours (avant mise en pâture ou récolte)		
Limitation de la pousse et de la fructification – Traitement des parties aériennes							
Jachères et cultures intermédiaires	Limitation de la pousse et de la fructification	20 g/ha	1/an	Entre BBCH 13 et 39* Uniquement pour des applications après la reprise de végétation	120 jours (avant mise en pâture ou récolte)	5 mètres	5 mètres

*Céréales:

- entre BBCH 13 et 29 = "3 feuilles étalées" et "fin tallage"

- entre BBCH 30 et 39 = "début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au plus à 1 cm au-dessus du plateau de tallage" et "le limbe de la dernière feuille est entièrement étalé, la ligule est visible."

Prairies: BBCH 20 = "aucune talle visible"

Jachères et cultures intermédiaires: BBCH 13 à 39 = "3 feuilles étalées" à "la tige (la rosette) atteint sa longueur maximale".

**DAR F: Délai avant récolte minimal entre le dernier traitement et la récolte, exprimé en stade de croissance de la culture.

Respect des Limites maximales de résidus (LMR)

Concernant le metsulfuron-méthyl, respecter un délai après l'application du produit de 60 jours pour implanter un colza et 120 jours pour les autres cultures, sauf pour les cultures non destinées à l'alimentation humaine ou animale et celles pour lesquelles l'utilisation du metsulfuron-méthyl est autorisée, et, dans ce cas, la nouvelle culture ne doit pas être traitée avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse: <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mlrs>

Spectre d'activité

ARDEUR® WG peut s'utiliser sur les dicotylédones annuelles et vivaces suivantes :

ARDEUR® WG à 30 g/ha - Dicotylédones annuelles (jeunes)	
Alchémille, Ammi élevé, Anthémis, Anthriscue, Arabette, Bifora, Calépine, Capselle, Carotte sauvage, Caucalis, Céraiste, Coquelicot, Géraniums, Grémil, Lamiers, Lampsane, Matricaires, Mercuriale, Miroir de Vénus, Mouron des oiseaux, Mouron rouge, Myosotis, Ortie royale, Pensée, Ravenelle, Renoncule, Renouée liseron, Renouée persicaire, Repousse de betterave, Repousse de colza, Repousse de tournesol, Sanve, Scandix peigne de Vénus, Sénéçon, Valérianelle	Très sensible (> 90% d'efficacité)
Amarante, Atriplex, Bleuet, Chénopodes, Ficaire, Gesse, Rapistre, Renouée des oiseaux, Véronique de Perse	Sensible (89 à 80% d'efficacité)
Véronique feuille de lierre	Moyennement sensible (79% à 50%)
Fumeterre, Gaillet	Peu sensible (< 49 % d'efficacité)
ARDEUR® WG à 30 g/ha - Vivaces annuelles	
Chardon, Ortie, Rumex	Très sensible (> 90% d'efficacité)
Achillée, Armoise, Laiteron, Tussilage	Sensible (89 à 80% d'efficacité)

INFORMATIONS RELATIVES A L'EMPLOI

Conditions d'application

Ne pas appliquer ARDEUR® WG moins de 7 jours avant ou après une application d'engrais liquide.

Céréales :

Après la reprise de végétation et de "3 feuilles étalées" à "fin tallage" (BBCH 13 à 29), appliquer ARDEUR® WG à 20 g/ha.

De "début montaison" à "le limbe de la dernière feuille est entièrement étalé, la ligule est visible" (BBCH 30 à 39), appliquer ARDEUR® WG jusqu'à 30 g/ha.

Ne pas utiliser sur des légumineuses semées sous céréales.

Prairies :

Sur prairies naturelles, ARDEUR® WG s'utilise pour régénérer la prairie en cas de fortes infestations de dicotylédones vivaces, en particulier rumex et chardon.

Ne pas utiliser ARDEUR® WG sur des prairies peu infestées ou comme herbicide d'entretien.

Sur prairies non permanentes, appliquer ARDEUR® WG sur des prairies implantées depuis au moins 1 année.

Contre les rumex, traiter lorsque celles-ci sont entre le stade rosette et l'apparition de la hampe florale.

ARDEUR® WG a une efficacité optimale sur les adventices en conditions poussantes. Il convient donc d'appliquer ARDEUR® WG environ 10 jours après une fauche ou un pâturage de la prairie.

Attendre au moins 21 jours après le traitement avant la ré-entrée du bétail sur la prairie ou une fauche.

Ne pas appliquer ARDEUR® WG si les conditions sont sèches ou après les premières gelées.

Ne pas appliquer ARDEUR® WG si le sol est asphyxiant et présente des excès d'eau en hiver.

Après une application avec ARDEUR® WG sur prairie, il est possible que les graminées présentent un léger jaunissement temporaire, sans conséquence sur la productivité de la prairie.

Ne pas utiliser ARDEUR® WG si la prairie est plantée d'arbres fruitiers.

Jachères pour la limitation de la pousse et de la fructification :

Utiliser ARDEUR® WG uniquement sur des jachères composées de **moutarde blanche, navette fourragère, phacélie, trèfle blanc, trèfle d'Alexandrie, trèfle de Perse, trèfle hybride, trèfle incarnat, trèfle souterrain, trèfle violet, vesce commune, vesce de Cerdagne, vesce velue.**

Sur jachère, appliquer uniquement après la reprise de végétation.

Précautions d'emploi

Traiter sur une culture bien implantée en bon état végétatif. Ne pas traiter une culture ayant subi un stress (hydrique, thermique...).

Pour une efficacité optimale, traiter préférentiellement sur des adventices jeunes en conditions poussantes.

N'utiliser ARDEUR® WG que sur des adventices ne présentant pas de résistance aux inhibiteurs de l'ALS.

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation. Porter une attention particulière à éviter la dérive sur les cultures adjacentes, particulièrement si celles-ci sont sensibles (cultures dicotylédones telles que betterave, carotte, colza, laitue, moutarde, pois, tomate, tournesol, etc.). Les buses du pulvérisateur et le débit doivent être vérifiés méticuleusement afin d'éviter les surdosages.

Mélanges extemporanés

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie

Le volume d'eau adéquat se situe entre 150 et 300 L/ha pour les traitements sur céréales et jachères, et entre 200 et 400 L/ha sur prairies installées. Remplir aux 3/4 la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire d'ARDEUR® WG dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

Cultures suivantes

Après application sur une culture de céréales, les cultures possibles dans le cadre d'une rotation sont :

- A l'automne suivant : céréales, colza (à partir du mois d'août), féverole, graminées fourragères, jachères (à base de graminées, trèfle blanc, incarnat ou violet, moutarde blanche), pois. Sur les cultures intermédiaires moutarde et radis, une légère phytotoxicité peut être observée.

- Au printemps suivant : betterave, endive, haricot, lin, maïs, pois protéagineux, pomme de terre, soja, sorgho, tournesol.

Attention, si ARDEUR® WG est appliqué en programme ou en association avec un herbicide à base d'amidosulfuron, seule une céréale est recommandée en culture suivante.

Pour toute autre culture, attendre au moins 16 mois après une application d'ARDEUR® WG.

Après application sur une jachère semée, les cultures possibles dans le cadre d'une rotation sont :

- A l'automne suivant : céréales, graminées fourragères.

- Au printemps suivant : céréales, graminées fourragères, maïs, pois protéagineux, sorgho, tournesol.

Après application sur une jachère spontanée, les cultures possibles dans le cadre d'une rotation sont :

- A l'automne suivant : céréales, graminées fourragères.

- Au printemps suivant : céréales, graminées fourragères, maïs.

Cultures de remplacement

Toute culture pour laquelle le metsulfuron-méthyl est autorisé en France peut être utilisée en tant que culture de remplacement sans délai.

Attendre au moins 120 jours après une application d'ARDEUR® WG pour semer :

- sans labour : maïs

- avec labour : pois, sorgho ou tournesol.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protéger du gel.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :					PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE		
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE				
		TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE			
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables (**)	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire			EPI vestimentaire		
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	ET EPI partiel			ET EPI partiel		

* EN CAS D'INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL PENDANT LA PHASE DE PULVÉRISATION. DANS CE CAS, LES GANTS NE DOIVENT ÊTRE PORTÉS QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE ET DOIVENT ÊTRE STOCKÉS APRÈS UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.

** EN CAS DE CONTACT AVEC LA CULTURE TRAITÉE.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

Un nettoyage complet du matériel de pulvérisation est important afin d'éviter tout risque de phytotoxicité lors d'une utilisation ultérieure du pulvérisateur. **Il est important de suivre la procédure ci-dessous composée de plusieurs rinçages :**

- À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être vidée puis rincée à l'eau claire. Le volume d'eau ajouté doit être au moins égal à 5 fois le volume du fond de cuve.
- Remplir à nouveau la cuve avec de l'eau et un produit nettoyant spécial pour les sulfonylurées, avec un volume d'eau d'au moins 10 % de la capacité de la cuve. Faire fonctionner l'agitation pendant un quart d'heure et vider.
- Rincer de nouveau la cuve avec de l'eau claire.
- Nettoyer le reste de l'appareil (rampe, circuit, buses, filtre...) avec de l'eau et un produit nettoyant adapté.

Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



► Protégez votre santé et celle de votre entourage.



► Surveillez les conditions météorologiques.



► Protégez les points d'eau.



► Protégez les pollinisateurs.



► Préservez la faune sauvage.



► D'INFOS SUR [HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/](https://phyteis.fr/phytopratique/) : FLASHEZ-MOI

GROUPE 2 HERBICIDE

ARDEUR® WG

HERBICIDE

BLÉS
ORGES
SEIGLES
PRAIRIES

200 g/kg de
metsulfuron-méthyl (ISO)
Granulés à disperser
dans l'eau (WG)

250 G NET



RÉSERVÉ À UN USAGE
EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

lifescientific

ARDEUR® WG est un herbicide anticytotylédones de post-lévee. Homologué sur un large spectre d'adventices entre 20 et 30 g/ha selon les cultures, il s'utilise sur blés, orges, seigle, prairies installées, jachères et cultures intermédiaires. (Voir détails à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. et EMB : Life Scientific Ltd. - Block 4,
Belfield Office Park, Beech Hill Road, DUBLIN 4 (Irlande)
Type d'action : Herbicide de post-lévee (HRAC 2)

Formulation : Granulés à disperser dans l'eau (WG)
Composition : 200 g/kg (20 % p/p) de metsulfuron-méthyl (ISO)

ATTENTION



ARDEUR® WG (N° d'A.M.M. : 2240555)

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Délai de rentrée : 24 heures.

P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur céréales d'hiver, prairie et jachère. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 : Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert :
0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

UFI : SMRY-GHVX-400A-JA2A

PREMIERS SOINS

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation, consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

Consulter ce livret avant toute utilisation.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT
PROTÉGER DU GEL

Fiche de Données de Sécurité disponible sur :
www.quickfds.com.

Fabriqué en UE N° de lot et date de fabrication : voir emballage



Distribué par :
LIFE SCIENTIFIC FRANCE,
11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest
Une question sur ce produit ? N° vert :
0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com

